



# 6 Heures Roller de Paris 2013 Règlement



## Organisateurs :

L'organisateur de l'épreuve est le Paris Université Club (PUC) section roller. Les organisateurs se réserve le droit de modifier le présent règlement.

## 6 Heures Roller de Paris :

Les 6 Heures Roller de Paris sont une course de roller skating de type endurance d'une durée de 6 heures, sur circuit fermé, en relais par équipes ou en individuel.

Tout engagement est ferme et définitif, il implique l'acceptation complète du règlement et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

## Jury :

Les organisateurs désignent le jury qui est composé d'un directeur de course assisté de commissaires de course. Le rôle du jury est d'assurer la régularité des « 6 Heures Roller de Paris », de valider les classements, de traiter les réclamations.

## Catégories :

Le classement est fait selon les catégories suivantes :

Code	Nom	Critères
IDH	Individuel homme	Plus de 18 ans
IDF	Individuel femme	Plus de 18 ans, femme
DUX	Duo homme ou mixte	Plus de 18 ans
DUF	Duo Femme	Plus de 18 ans, femmes
FMX	Famille	Membres de la même famille
EPX	Entreprise / Étudiants	Employés de la même entreprise, ou étudiants de la même école
JNX	Junior	De 12 à 17 ans
SNX	Sénior homme ou mixte	Au moins un membre de plus de 18 ans
SNF	Sénior femme	Au moins un membre de plus de 18 ans, toutes des femmes
VEX	Vétéran	Tous les membres ont plus de 35 ans
HND	Handy	Les participants ont un handicapé

L'âge pris en compte est celui au jour de la compétition.

Les organisateurs se réservent le droit de supprimer des catégories si elles totalisent moins de 5 inscriptions. Les équipes initialement prévues dans ces catégories seront affectées à la catégorie applicable la plus proche.

## **Composition des équipes :**

Les équipes sont composées de 3 à 5 membres. Les duos sont composés de deux membres. Il est possible de concourir en individuel.

Les équipes jeunes devront être encadrées par une personne majeure.

Le nombre cumulé d'inscriptions en catégories « Individuel homme » et « Individuel femme » est limité à 50.

Les participants handicapés de la catégorie Handy peuvent être aidés par jusqu'à 4 patineurs valides.

## **Matériel :**

Les patineurs doivent être équipés de patins avec soit 2 paires de roues parallèles soit de roues en ligne (6 au maximum). Les freins sont acceptés. Les ski-roues sont interdits.

Les patineurs sont libres d'emporter l'équipement, les boissons ou la nourriture qu'ils jugent utile.

Les patineurs en course peuvent recevoir une assistance d'autres participants en course ou d'un agent de l'organisation dédié à cette tâche.

Les participants handicapés de catégorie Handy sont autorisés à utiliser tout matériel les aidant à parcourir le circuit.

## **Sécurité :**

Pour l'ensemble des patineurs, le port du casque attaché est obligatoire pendant toute la course et les protections sont fortement recommandées.

Les patineurs doivent savoir patiner et maîtriser le freinage. Tout patineur représentant un danger pour lui-même ou pour les autres pourra être mis hors course par le directeur de course.

Une antenne secours sera présente sur le site.

Le directeur de course est seul habilité à neutraliser, suspendre ou arrêter définitivement la course pour toutes raisons de sécurité qu'il jugera nécessaire dans l'intérêt des participants.

Le commissaire de course informe l'organisateur de ses décisions.  
L'organisation doit prendre dans les meilleurs délais les mesures utiles.

Le patineur en difficulté doit terminer le tour par l'itinéraire de l'épreuve, dans le sens de circulation de l'épreuve.

## **Responsabilités :**

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutifs à un mauvais état de santé ou à une défaillance liée au matériel personnel.

Les organisateurs ne pourront être tenu responsables en cas de vol de détérioration d'effets personnelles des compétiteurs causé par un tiers. Les compétiteurs sont responsables de la surveillance de leurs effets personnels.

## **Procédure d'inscription et de réservation :**

Suivre la procédure décrite sur le site <http://www.6hdeparis.fr/>.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA EFFECTUÉE LE JOUR DE LA COURSE.

## ***Réservation d'une équipe :***

L'inscription se fait via le site <http://www.6hdeparis.fr/>.

Le paiement doit être fait soit en ligne, soit en envoyant un chèque libellé à l'ordre du "Paris Université Club".

Les pièces justificatives devront être numérisées et envoyées électroniquement avec le dossier, ou envoyées par courrier.

Les pièces justificatives et le chèque devront être envoyés accompagnés du numéro d'inscription à l'adresse suivante :

PUC - 6h Roller de Paris  
17 avenue Pierre de Coubertin  
75013 Paris

Pour être acceptés, les dossiers devront être complets et valides avant le 21 juillet 2013.

Le prix de l'inscription est de 40€ pour une inscription en individuel, 50€ pour une inscription en duo et 75€ pour une inscription en équipe de 3 à 5. À partir du 15 juin 2013, les tarifs seront respectivement de 50€, 60€ et 90€.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

## **Documents à fournir :**

- Formulaire d'inscription en ligne complété et validé.
- Paiement par internet ou par chèque
- Scan ou photocopie de la licence FFRS en cours de validité ou certificat médical édité moins d'un an avant l'épreuve (soit après le 4 août 2012) comportant la mention : ne présente aucune contre-indication à la pratique du Roller en compétition
- Autorisation parentale pour les mineurs
- Pour la catégorie entreprise, une attestation de l'employeur comportant les noms des employés engagés dans l'équipe, ou photocopie fiche de paie, ou copie des cartes d'étudiant ou certificats de scolarité.

La réception par les organisateurs du dossier complet validera l'inscription et le nom de l'équipe sera mentionné dans la liste disponible sur : <http://www.6hdeparis.fr/>

Un chèque de caution, à l'ordre de "Paris Université Club", sera à remettre pour les puces lors du retrait des dossards et restitué au retour.

- 100€ pour les « Individuel »
- 200€ par équipe de 2 patineurs et plus

Prévoir des épingles pour les dossards.

## **Récompenses :**

Les organisateurs récompensent les trois premières équipes de chaque catégorie.

La remise des récompenses du 6 Heures Roller de Paris est officiellement organisée à l'issue de la course.

## **Classement :**

Le pointage de chaque passage de chaque patineur est fait sur la ligne d'arrivée. Il est réalisé grâce à un système de puces électroniques.

Le système délivrera un classement intermédiaire provisoire, après chaque heure de course, de l'ensemble des équipes engagées. Ce classement sera affiché à proximité du stand des organisateurs. Le classement général de l'épreuve, par catégorie, après validation et officialisation par le jury, sera diffusé et rendu public par l'organisateur sur le site <http://www.6hdeparis.fr/>.

## **Dossard :**

Chaque participant porte un dossard fixé par 4 épingles et/ou collé sur la cuisse droite de manière à ce qu'il soit bien visible en toutes circonstances.

Le dossard permet de contrôler l'appartenance des participants à la manifestation (assurance). Chaque participant est doté d'une puce électronique fixée à un bracelet porté à la cheville. Au passage sous le portique d'arrivée, le patineur est averti de la prise en compte de son passage par un signal sonore.

## **Le témoin :**

Par équipe, il n'y a qu'un seul patineur en course. Chaque équipe dispose d'un témoin. Ce témoin doit être porté par le patineur en course depuis le départ, transmis dans la zone de relais à un coéquipier, jusqu'à l'arrivée après le temps de course.

## **Départ :**

Chaque équipe choisit librement le patineur qui prendra le premier relais. Ce patineur participe au départ.

Les patineurs au départ sont groupés derrière la ligne de départ. Le départ est donné sous la direction de l'organisateur.

## **L'arrivée :**

La ligne d'arrivée est matérialisée selon les règles fédérales.

L'heure réelle d'arrivée du patineur en course de chaque équipe est enregistrée après avoir effectué le temps de l'épreuve prévue (6 heures).

Le patineur qui prend le dernier relais et passe sous le portique d'arrivée avant l'heure officielle d'arrivée termine le tour en cours qui est comptabilisé.

En cas d'égalité de nombre de tours, l'heure d'arrivée réelle du dernier patineur de l'équipe est déterminante dans le classement général de l'épreuve.

## **Zone de relais, passage de témoin :**

La zone de relais est matérialisée sans ambiguïté, au niveau de la zone des stands, après la ligne d'arrivée.

Le témoin ne peut être transmis que dans la zone de relais.

## Réclamations :

Les réclamations ne sont admises que pour le décompte des tours de son équipe. Elle est faite auprès du commissaire de course au maximum 15 minutes après l'arrivée du dernier compétiteur.

## Déroulement de l'épreuve :

9 H 00 - 10H30	remise des dossards et du témoin au secrétariat de course
10 H 00	ouverture d'une partie du circuit pour l'échauffement
10 H 30	appel des responsables d'équipes pour le briefing
10 H 40	tour de reconnaissance
11 H 00	départ de la course
17 H 00	arrivée de l'épreuve
17 H 00 - 17 H 45	retour des dossards au secrétariat de course
17 H 15	podium et remise des prix

## Pénalité :

Une pénalité de 1 tour sera attribuée à l'équipe dans les cas suivants :

- coureur contrôlé sans témoin.
- remontée de la piste à l'envers suite au passage de témoin.
- plus d'une personne par équipe au niveau de la zone de relais.
- relais effectué à partir du bord de piste opposé aux stands.
- patinage en peloton pour les équipes qui ne sont pas dans le même tour sur les 5 premières places.
- patineur en course sans casque (sera arrêté et rentrera à pied).
- comportement dangereux ou antisportif.

Le dernier relais devra s'effectuer 10 minutes avant la fin de la course soit avant 16H50.

## Comportement :

Tout coureur pourra être disqualifié par le directeur de course en cas d'incivilité ou de geste antisportif.

## **Droit à l'image:**

Les participants, accompagnateurs et public autorisent expressément le Paris Université Club ainsi que ses ayants droit tels que partenaires et média à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion des 6 Heures Roller de Paris 2013 sur, tous supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements les traités en vigueur, y compris pour les prolongations qui pourraient être apportées à cette durée.

## **Clauses d'annulation :**

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation si, 30 jours avant l'épreuve, le quota d'équipes inscrites n'est pas atteint (dans ce cas le comité d'organisation remboursera les inscriptions).

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve si toutes les conditions de sécurité ne sont pas remplies pour son bon déroulement (dans ce cas il n'y aura pas de remboursement).